



## achat de voiture vice caché

Par **Igpuce**, le **29/08/2011** à **11:07**

Bonjour,

J'ai acheté une 307 SW le 18 août 2011 avec CT OK ( de 2003 41000km)

Il y avait la courroie de distribution à changer et les barres stabilisatrices + un capteur abs ( juste un petit truc à 77 euro)

Après devis après du garage qui suit la voiture j'achète la voiture ( à un particulier)

J'emmène la voiture au garage pour faire les réparations

Ils les font et m'annonces que finalement ce n'était pas le capteur abs et qu'il y a un autre problème.

Il faut faire une recherche de panne,

Je la fait faire et la on m'annonce une facture de 1650 euros environ.

Que l'ABS ne fonctionne pas et que c'est tout rouillé.

Le lendemain un nouveau voyant s'allume : l'antipollution est défectueux

La voiture n'accélère plus, on arrive à pêne à rouler à 70 km/h

Que faire ?

J'aimerais me retourner contre le propriétaire qui à mon avis et de mèche avec le garagiste.

Par **fra**, le **29/08/2011** à **11:57**

Bonjour,

En premier lieu, une voiture qui a cumulé 41.000 kilomètres en huit années a peu roulé et cette situation est bien moins bonne qu'une autre qui aurait parcouru le triple. Comment cette voiture a passé les hivers en Haute-Savoie ?

Pour le voyant du système de dépollution, cela peut provenir, si la voiture s'est mise en "sécurité" (c'est la raison pour laquelle elle n'avance plus), du filtre à particules qui est obstrué et s'il faut pourvoir à son remplacement, vous en avez encore pour 1.000 euros.

Quant à l'état du système de freinage, comment cette voiture a pu passer l'épreuve du CT ?

Envoyez une LRAR à votre vendeur pour lui énumérer toutes ces défaillances et lui demander soit de vous rembourser le véhicule, soit de couvrir les différentes factures.

S'il refuse toutes solutions, prenez un Avocat car il est possible de considérer qu'il y a vices cachés pour peu que le prix de cette voiture n'était pas sacrifié, car le Juge peut en tenir compte.

Par **Igpuce**, le **29/08/2011** à **12:52**

en fait c'est 141000 KM (erreur de frappe)

la voiture m'a coûté 4500euro + 810 euros de réparation  
elle était cotée à 5100 quelques petites bosses et rayures sur la carrosserie + la courroie à faire  
du coup le prix était de 4500

je me demande aussi comment le contrôle technique a pu être ok  
il y a des réserves non obligatoires mais aucune mention d'un pb de frein

Par **fra**, le **29/08/2011** à **13:39**

Les 141.000 kilomètres n'expliquent pas la dégradation du système de freinage et le FAP  
bouché. Est-ce une HDI ou une version essence ?

En tout état de cause, vous avez la marche à suivre dans mon § précédent pour poursuivre le  
vendeur, car le prix payé correspond à la cote actuelle, surtout s'il s'agit d'une version à  
essence.

Par **Igpuce**, le **29/08/2011** à **15:04**

c'est une diesel 2hdi  
6cv